

Augmentations

Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

**Le salaire aux rabais,
c'est insupportable
dans la durée,
comment régulariser ?**



Remplacez
"je dois" par
"je choisis"

Les critères d'augmentation doivent être objectifs et mesurables selon la jurisprudence, est ce respecté ?

L'équipe AVENIR intervient sur plusieurs situations, parfois désespérées ou de très longue durée, de non-augmentation (volontaire ou pas) pour inciter la direction à revenir au bon sens.

La négociation à l'amiable par AVENIR permet de résoudre ces situations pour environ 50%.

Pour le reste la justice et/ou l'inspection du Travail sont saisies pour régularisation forcée ou le salarié change d'entreprise.